

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 164 672 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 22 343 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Règles et méthodes comptables

Pour les entreprises individuelles

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 164 672 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 22 343 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 164 672 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 22 343 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A COMPLETER



Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER



La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "~~premier entré, premier sorti~~".

de son prix d'achat

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	129 241			
TOTAL	129 241			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.	38 225			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	50 145			
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier	1 415			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	89 785			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	30			
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	850			
TOTAL	880			
TOTAL GENERAL	219 906			
Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
				Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			129 241	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		584	37 641	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			50 145	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			1 415	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		584	89 201	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			30	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			850	
TOTAL			880	
TOTAL GENERAL		584	219 322	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	38 225		584	37 641
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	49 785	359		50 145
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	1 415			1 415
Emballages récup. et divers				
	89 426	359	584	89 201
TOTAL GENERAL	89 426	359	584	89 201

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'étab. et développement (I)

Autres postes d'immo. incorp. (II)

TOTAL

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.

Inst. techniques, mat. et outillage indust.

Inst. gales., agenc. et aménagements divers

Matériel de transport

Mat. de bureau, informatique, mobilier

Emballages récup. et divers.

TOTAL

Frais d'acquisition de titres de participations

TOTAL GENERAL

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

TOTAL GENERAL NON VENTILE

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	

Dépréciations

Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	850		850
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54	54	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 828	1 828	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	14 048	14 048	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	16 785	15 935
			850
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 991	2 991	
Personnel et comptes rattachés	2 654	2 654	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 697	1 697	
Impôts sur les bénéfices	511	511	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 295	2 295	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	473	473	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)			
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	133 570	133 570	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL	144 191	144 191

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice ✓

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice ✓

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques ✓

Charges à payer et produits à recevoir

Charge a payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 896	2 785
Dettes fiscales et sociales	3 765	3 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	5 661	5 936

Produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 393	1 174
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 393	1 174

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SARL LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE					
Adresse du principal établissement		24 PLACE CARNOT 21200 BEAUNE					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne Adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>		Activités exercées :		SOINS DE BEAUTE	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux de 28%		Déficit	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		2854		Bénéfice imposable au taux de 15%		3405	
2 - Plus-values				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Autres + valeurs imposables au taux de 19%		+ valeurs à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)	
+ valeurs à long terme imposables au taux de 19%							
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): <input type="checkbox"/>							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui <input type="checkbox"/>		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		- N° d'agrément du CGA			
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon			
- du Conseil :		Indép.		IN EXTENSO CENTRE EST			
- du CGA ou du viseur conventionné:							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2019

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4. Montant des autres distributions :	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

J - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter
	26 991

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles :						
- Fonds commercial	010	129 241	012		129 241	129 241
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	89 201	030	89 201		359
Immobilisations financières (1)	040	880	042		880	880
(5) TOTAL I	044	219 322	048	89 201	130 121	130 481
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	6 185	052		6 185	1 590
Stocks marchandises	060	4 640	062		4 640	6 082
Avances et acomptes versés sur commandes	064	86	066		86	
Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
Créances autres (3)	072	15 935	074		15 935	15 607
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	7 704	086		7 704	3 458
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	34 551	098		34 551	26 737
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	253 872	112	89 201	164 672	157 217

PASSIF		31/12/2019	31/12/2018	
Capital social ou individuel		120	8 000	8 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126	800	800
Réserves réglementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132		
Report à nouveau		134	-19 449	-29 583
Résultat de l'exercice		136	22 343	10 134
Provisions réglementées		140		
TOTAL I	142	11 694		-10 649
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		10 915
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164	8 787	9 994
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	2 991	5 936
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	172	141 200	141 022
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III	176	152 978		167 867
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	164 672		157 217

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	14 048	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises			209	210	14 360
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)		215	214	
Production vendue services			217	218	94 054
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	1 001
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	109 415
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	8 242
Variation de stock (marchandises)				236	1 441
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	7 585
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	-4 595
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobilier)				242	41 750
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)		243	476	244	900
Rémunérations du personnel				250	26 375
Charges sociales				252	4 205
Dotations aux amortissements				254	359
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :				262	340
	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	86 603
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	22 812
Produits financiers				III 280	219
Produits exceptionnels				IV 290	
Charges financières				V 294	177
Charges exceptionnelles :				300	
	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				
	- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		VI		
Impôts sur les bénéfices				VII 306	511
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	22 343
B - RÉSULTAT FISCAL				312	22 343
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2					314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	511
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart valeurs	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	980	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992
ZFA 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		350
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	22 854
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables	19 449	(dont imputés sur le résultat)			360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	22 854
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					372

3405-

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2019

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant
Erreurs de cohérence(s) détectée(s).	

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant
Erreurs de cohérence(s) détectée(s).	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE							
I - IMMOBILISATIONS									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale				
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	400	129 241	402	404	406	129 241			
- Fonds commercial									
- Autres	410		412	414	416				
I - Terrains	420		422	424	426				
m - Constructions	430		432	434	436				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	38 225	442	444	584	446			
o - Installations générales, agencements divers	450	50 145	452	454	456	50 145			
c - Matériel de transport	460		462	464	466				
o - Autres immobilisations corporelles	470	1 415	472	474	476	1 415			
p - Immobilisations financières	480	880	482	484	486	880			
TOTAL	490	219 906	492	494	584	496	219 322		
II - AMORTISSEMENTS									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
I - Terrains	510		512		514		516		
m - Constructions	520		522		524		526		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	38 225	532		534	584	536	37 641	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	49 785	542	359	544		546	50 145	
c - Matériel de transport	550		552		554		556		
o - Autres immobilisations corporelles	560	1 415	562		564		566	1 415	
p									
TOTAL	570	89 426	572	359	574	584	576	89 201	
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
1	2	3	4	5	6	7	8		
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591		
TOTAL	596		585		597	597	599		

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE								
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
	Dotations		Reprises							
Immobilisations incorporelles	700		705		Indemnités pour congés à paycr, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770		775				Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B		780
II - DÉFICITS REPORTABLES				III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		19 449		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995			
Déficits :	- Imputés	983		19 449		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996			
	- Reportables	984		19 449						
	- De l'exercice	860								
Total des déficits restant à reporter		870		19 449						
VI - DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant							380			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374			21 682
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378			11022
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	2
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	108 414
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL I	106 108 414
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	100.1
Production immobilisée à hauteur des scules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL II	144 100.1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	15828
Variation négative des stocks	145	-3154
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	31106
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	10644
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	,
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	340
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL III	152 54764
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137 54651
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	108414
Effectifs au sens de la CVAE	023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

N° SIREN	429360191	
Dénomination de l'entreprise	LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	24 PLACE CARNOT
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	800
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SASU	Dénomination	ROSALIE MORIZOT PARENT		
N° SIREN (si société établie en France)	790239412	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	800
Adresse :	N° et voie	RUE DE DEVEVEY		Pays	FR
	Code postal	21200	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date		N° Département		Pays
	Commune				
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

N° SIREN	429360191	
Dénomination de l'entreprise	LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	24 PLACE CARNOT
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :	N° et voie	Code postal	Commune	Pays

<p>Annuaire de cohérence(s) détectée(s)</p>				
---	--	--	--	--

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SARL	LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Complément de dénomination			
N° SIREN	429360191		
N° de Téléphone			
Adresse Mail			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	24 PLACE CARNOT	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau	Passage Sainte Hélène	
	- Code postal / Ville	21200	BEAUNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	9602B
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination	SARL IN EXTENSO CENTRE EST		
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

C . Régime Fiscal	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D . Périodes	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E . Monnaie	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2019

Produits à recevoir	Montant

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2019

Charges à payer	Montant
-----------------	---------

Dette Fiscales et Sociales	3765,-
----------------------------	--------

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - OZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2019

Identification de la société	
Désignation de la société	LE JARDIN DE L'ESTHETIQUE
Numéro SIREN du principal établissement	429360191
Code NAF	9602B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	22 854
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	19 449
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	-

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	3405 22054
---	----------------------------	-----------------------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	-
--	-----------------------	---